



ARRÊTÉ DEP-2024-024 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION B : PROSPECTION CLIENTÈLE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel Métiers du commerce et de la vente ; **Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1er: Le jury d'admission du baccalauréat métiers du commerce et de la vente option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale pour la session 2024 dans l'académie de Versailles, département des Hauts-de-Seine, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Driva DOUFFI, enseignante

Enseignants:

Monsieur Rodolphe BLANCO Monsieur Florent CASALA Monsieur Mario FORMICHELLA Madame Carole MAYEM MBOUANGO

Professionnels:

Madame Katia BOULAY Monsieur Noel BERTON

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.

Frédéric MULLER

SIEC – Maison des examens 7 rue Ernest Renan 94749 ARCUEIL CEDEX Tél: 01 49 12 23 00

. .

IMPRIM'VERT